

CALENDRIER 2018-2019

Concerts de Présentation d'Instruments (CPI)

Chaque séquence accueille 3 classes

Cordes

- 20 novembre
- 22 novembre



Vents : Bois et Cuivres

- 4 décembre
- 6 décembre

Atelier De Découverte Instrumentale (ADI)

Chaque séquence accueille 1 classe

Cordes

- Semaine du 21 janvier

Bois

- Semaine du 28 janvier

Cuivres et Percussions

- Semaine du 4 février



Concerts Pédagogiques

- 14 février
- 21 février

Conte Musical

- 28 Juin (date à confirmer)



Cécil photo. Droits réservés



SAISON 2018 - 2019

PSM : Parcours de Sensibilisation Musicale

JPO : Journées Portes Ouvertes

PEDT : Projet Educatif Territorial



Auditorium du Conservatoire
12, rue de Pontoise – 75005 Paris

Introduction

Les actions conduites dans le cadre de la sensibilisation permettent de réduire les inégalités d'accès à une pratique artistique. L'école est en ce sens un lieu emblématique. L'irrigation du secteur scolaire s'effectue dans le cadre des TAP (Temps d'Aménagement Périscolaire) et du PSM (Parcours de Sensibilisation Musicale pour les élèves de CP) qui s'élargira certainement à la Danse ainsi qu'au Théâtre. Ce qui est décliné dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Territorial) permet notamment d'interroger et d'adapter les formats de projets liés au PSM.

Les objectifs de ce parcours, au-delà de ceux qui s'inscrivent naturellement dans le PEAC, sont de créer un lien entre le Conservatoire et l'école, de rendre l'enfant plus acteur de son choix dans la poursuite ou non d'un parcours musical et de démocratiser l'accès à l'enseignement de la musique.

Les professeurs de la Ville de Paris (PVP) en charge de l'enseignement musical, les professeurs des écoles et les professeurs des conservatoires co-portent un parcours cohérent destiné aux enfants de CP. Il repose sur deux offres complémentaires favorisant la découverte et l'initiation artistique. Une convention d'objectifs, signée par l'Académie de Paris, la Direction des Affaires Culturelles (DAC) et la Direction des Affaires Scolaires (DASCO) en septembre 2016, inscrit ce dispositif dans le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) et le Projet Educatif Territorial Parisien (PEDT). Ce parcours, qui décline les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (rencontre avec les artistes et les œuvres, connaissance musicale, pratique de l'instrument) vient enrichir l'offre d'éducation artistique et culturelle délivrée par le professeur des écoles et le professeur de la Ville de Paris en éducation musicale (PVP-EM) en application de la circulaire du 3 mai 2013, puis de l'arrêté du 1^{er} juillet 2015.

PSM : Parcours de Sensibilisation Musicale

Les actions menées se déroulent sur le temps scolaire et celles dont le Conservatoire du 5^{ème} arrondissement est porteur concernent les 9 écoles élémentaires, soit 15 classes de CP (près de 400 élèves). Le CMA5 a proposé lors de l'année d'exercice en cours une offre de culture musicale et de pratique instrumentale ayant donné lieu à :

- 29 séquences liées à des concerts pédagogiques dans le cadre desquels sont présentés les instruments enseignés au CMA5 (violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare, harpe, flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, cor, trompette, trombone, tuba et percussions).

- 40 séquences liées à un parcours découverte intégrant la pratique instrumentale. Les élèves ont alors le loisir d'essayer auprès des artistes enseignants, tous les instruments regroupés par famille : cordes, bois, cuivres et percussions.

La déclinaison du PSM au sein du CMA5, est enrichie par de nombreux concerts proposés par l'équipe pédagogique. Les répertoires valorisent toutes les esthétiques, de la musique de la Renaissance au Jazz et de l'Improvisation aux Musiques Actuelles Amplifiées.

L'offre intègre également les ateliers proposés au sein des écoles avec un répertoire extra-européen lié aux percussions afro-caribéennes. L'approche portée par le coordinateur, Olivier Dehue s'attache également à la découverte de répertoires intégrant la dimension transdisciplinaire et la création.

Le PSM se clôture chaque année par la réalisation d'un conte musical présenté dans l'auditorium de l'établissement.

Ecoles élémentaires concernées

- | | | |
|----------------------------|------------------------|-------------------------|
| - 19 rue des Boulangers | - 21 rue Buffon | - 28 rue Saint Jacques |
| - 2 rue Pierre Brossolette | - 41 rue de l'Arbalète | - 250 rue Saint Jacques |
| - 14 rue Victor Cousin | - 10 rue Rollin | - 21 rue de Pontoise |



Olivier Dehue, coordinateur du PSM dans l'auditorium du Conservatoire lors d'un conte musical avec les enfants des écoles de l'arrondissement